



**Compte-rendu
de la réunion du 4 avril
2019**

Etaient présents :

A. SOULA (vice-président ANEPF), T. AUGIER, P. BECK, M. BEGEL, E. BERTOUX, O. CHAMBIN, X. DESMAS, F. DUPUIS, N. DUVAL, P-H. GODFROY, M. LEBLANC, C. LELONG, H. LEPAGE, D. LEVU, F. MALLY, A. MULLER, A-M. ORECCHIONI, A. PIRAUX, E. REMONGIN, S. ROUSSELOT.

Etaient excusés :

J. ARNOULT, S. ASSIRE, M. AULOIS-GRIOT, J-F. BATALLA, F. COMBY, A. DELGUTTE, H. DUTERTRE, C. FONTANA, F. GEORGIN, J. GRAVOULET, J-L. LAFFILHE, D. LE BAIL, T. LEFEVRE, L. LOUIN, B. MALEINE, F. PAGNIEZ, M-H. PAPON, J. PARESYS-BARBIER, B. PECH, P. ROUSSEAU GUITTENY, B. ROUSSENQUE, E. SEGUIN, M. TANNE-DEHAIL, C. TRIBOUILLARD, B. VENNAT.

1. Informations du Président :

Les élections ordinaires ont commencé ce matin avec une refonte territoriale des conseils régionaux de la section A.

2. Approbation du CR de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2019 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Point d'avancement sur la démarche Qualité en officine :

Le Ministre a bien accusé réception de la feuille de route élaborée par la profession et s'est engagée à revenir vers l'Ordre.

6 propositions clés ont été adressées à la Ministre en décembre 2018 :

- ✓ Mettre en place une instance nationale en charge de la qualité à l'Officine (Haut Comité à la Qualité)
- ✓ Etablir un référentiel Qualité Officinale
- ✓ Déployer la démarche qualité officinale sur tout le territoire
- ✓ Développer des outils numériques en accès libre au service de la profession
- ✓ Mettre en place un système progressif d'évaluation de la profession.
- ✓ Soutenir financièrement l'effort de la profession.

La seconde phase consiste maintenant à mettre en œuvre ces propositions durant les 5 prochaines années.

Haut Comité à la qualité

Sa composition : Ordre, syndicats, groupements, ANEPF et le CPCMS

Ses missions : représenter les attentes de la profession, définir la démarche qualité applicable à la profession, communication, élaboration du référentiel ...

2 groupes de travail déjà constitués auxquels participent des membres du CPCMS

- Groupe 1 (élaboration du référentiel – Auto-évaluation) : Dominique Le Vu

- Groupe 2 (kit de démarrage et outils numériques) : proposer à Julien Gravoulet

Le Collège doit réfléchir à la manière de mieux valoriser la démarche Qualité (car elle est déjà incluse au niveau du questionnaire d'agrément) et au niveau d'exigences requises pour être maître de stage.

4. Projet de DES court en officine :

Des réunions pour le DES court se tiennent actuellement en présence des parties prenantes : Ordre, syndicats, 2 ministères, ANEPF et internes.

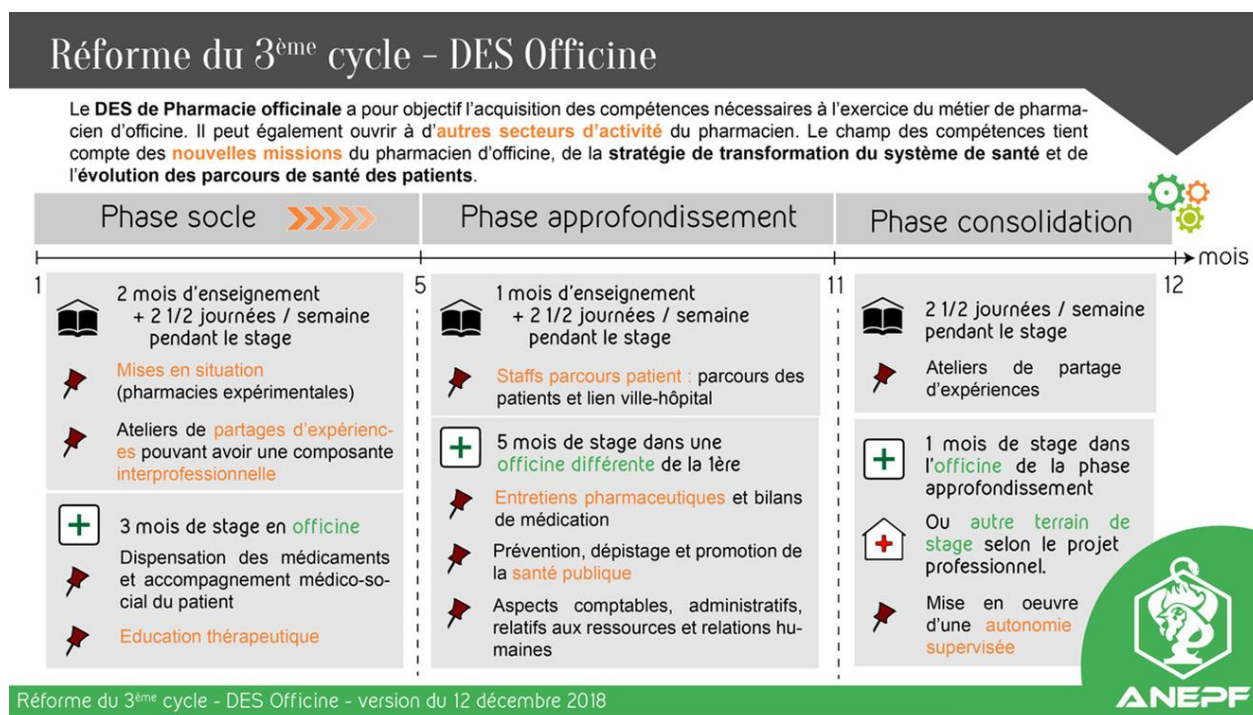
Cette réforme va voir le jour pour la rentrée 2020-2021

La maquette est sur 12 mois de septembre à septembre ou octobre à octobre.

Phase socle : 2 mois d'enseignement + 2 ½ journées/semaine + 3 mois de stage

Phase approfondissement : 1 mois d'enseignement + 2 ½ journées/semaine + 5 mois de stage dans une autre officine

Phase consolidation : 2 ½ journées/semaine + 1 mois de stage dans la même officine que phase approfondissement ou autre terrain de stage



Le groupe de travail réfléchit aux moyens d'inciter les étudiants à effectuer leurs stages en milieu rural ou à faible accès aux soins.

L'obligation de conditionner l'agrément à un DU de maîtrise de maître de stage est posée. Le niveau d'exigence envers le maître de stage pourrait être adapté à chaque phase de stage.

Plusieurs questions restent encore en suspens notamment concernant les modalités d'agrément, le montant de la gratification des stagiaires et la validation des stages.

5. Guide de stage d'initiation 2019 :

Validation des différentes modifications.

OK pour intégrer le chapitre « autres missions du pharmacien ».

Chapitre dispensation : on garde la structure du guide actuel qui constitue bonne base mais on la simplifie par rapport aux besoins des étudiants en 2^{ème} année.

Pas de modifications pour les préparations.

Chapitres homéopathie, plantes médicinales, compléments alimentaires : OK

Dispositifs médicaux à revoir avec suppression des marques « ombrelle ».

Tous les documents doivent être finalisés pour le 15 avril 2019.

Le projet de nouveau format des guides de stage est envisagé pour le guide PH6. Arthur Piraux aidera Sandrine Rousselot.

6. Réunion décentralisée à Montpellier :

François Georgin a préparé un document pour la réunion décentralisée de juin.

Pour estimer le nombre de participants et travailler plus en amont sur l'organisation, un Doodle va être adressé aux membres du Collège.

7. Agrément :

- Actualisation du questionnaire d'agrément :

Groupe de travail : Pierre Beck, Dominique Le Vu, Arthur Piraux et Antoine Soula.

- Refonte territoriale des CROP:

Les Associations régionales restent associées à une faculté.

Dans le cas où le siège social de l'association est au siège du CROP, les présidents d'associations doivent revoir ce point avec le nouveau CROP. Il est préférable que l'association soit domiciliée à la Faculté.

Prévoir un courrier pour tous les présidents de région pour coordonner les avis sur les agréments, les conventions de stage et l'enregistrement des étudiants RPPS.

8. Projet :

- Site internet des associations régionales :

Sandrine Rousselot va faire un tour pour actualiser les demandes qui avaient été faites.

Il faudra créer une matrice commune.

Ce serait intéressant d'avoir une région pilote (Pierre Henri Godfroy).

- Prix du Collège 2019 :

Pour le prix 2018, aucune des vidéos n'a été retenue.

Faire un courrier pour prévenir les personnes qu'ils n'ont pas été retenus.

Pour le prochain prix, il faut voir comment modifier le règlement pour éviter que les vidéos ne conviennent pas.

Il faudrait faire la promotion du prix à la rentrée universitaire pour que les étudiants puissent s'organiser au cours du stage.

Il faudrait changer la date limite de soumission et faire une communication adaptée (ex. flyer). Il faut indiquer aussi que les vidéos respectent la déontologie, le Code de la Santé Publique et les Bonnes Pratiques de Dispensation.

Une possibilité est de fixer un thème chaque année : la vaccination, les bilans partagés de médication, les ruptures de médicaments

A voir pour le prix 2020 car il est trop tard pour cette année.

- Référentiel du maître de stage :

Réunion téléphonique le 5/04/2019 pour actualiser suite à la relecture du référentiel.

- Journée des Présidents d'Associations Régionales de Maîtres de Stage :

Date fixée au jeudi 17 octobre 2019.

Thème : oncologie.

- Evolution CPOPH :

Des Conseils Nationaux des Professions de santé vont être créés pour fixer des orientations pour le DPC.

Le CPOPH a déposé sa candidature pour être reconnu comme CNP.

9. Questions diverses :

- RGPD du Collège:

Il faut s'assurer que l'on soit conforme à ce niveau.

On a reçu des devis à valider.

- Prochaines réunions du Collège :

13 juin 2019 : réunion délocalisée à Montpellier.

Fin de réunion à 16H15